

## Le Parc amazonien de Guyane vous offre une Journée Portes Ouvertes et une soirée culturelle !

*Qui sommes-nous ? Que faisons-nous ? Où sommes-nous ?*

**Le Parc amazonien de Guyane organise la 4<sup>ème</sup> édition de sa Journée portes ouvertes le samedi 02 mars 2024 de 9 h 30 à 17 heures, au siège de l'Établissement public, 1 rue de la Canne à sucre à Rémire-Montjoly avec une soirée spéciale la veille le 1<sup>er</sup> mars à la Maison des Cultures et des Mémoires et au cinéma Eldorado.**

Le siège du Parc amazonien, à Rémire-Montjoly, ouvrira ses portes au public pendant toute la journée du samedi 02 mars, afin de présenter **les missions et activités** qu'il mène dans le Sud de la Guyane. Cette journée est également l'occasion de mettre en valeur **les richesses naturelles, culturelles et humaines de ce territoire unique !**

**La veille, le Parc amazonien** vous invite à la Maison des Cultures et des Mémoires de Guyane à 18 h 30 pour une présentation inédite du documentaire sonore « *From Castries to Saül* » qui a travers des témoignages conte l'histoire des Saint-Luciens en Guyane à travers les plantes médicinales.

Ce même soir à l'Eldorado à 20 heures, une projection de films du Parc amazonien sera projetée sur les écrans du cinéma du centre-ville de Cayenne.

Guidés au son des musiques traditionnelles aluku, vous découvrirez ainsi la perlerie autochtone. Vous vous laisserez peut-être tenter par un tatouage éphémère wayāpi, le kusiwa avant de déguster des produits venant aussi bien du Lawa (Maripasoula/Papaïchton) que de Saül... Vous serez amenés à des promenades naturalistes mais aussi à suivre la fabrication de flèches wayana ou dessiner selon les règles du Tembe ou alors vous irez jouer au Djulu, jeu typique businenge...

**Une journée Portes ouvertes le samedi 02 mars et une soirée de présentation à la Maison des Cultures et des Mémoires de Guyane et au cinéma Eldorado, le 1<sup>er</sup> mars.**



## ***Le Parc amazonien de Guyane, un établissement public inséré dans le paysage du sud Guyane***

Le Parc amazonien de Guyane a été créé par le décret n° 2007-266 du 27 février 2007. Plus vaste parc national de France et de l'Union européenne, il a aujourd'hui quinze ans d'existence sur le territoire guyanais.

Sa création a été précédée d'une longue gestation, pendant plus de 10 ans, et la loi de 2006 (loi Giran), qui a réformé les parcs nationaux, l'a doté de missions particulières, ciblant, au-delà de la préservation de l'écosystème amazonien si spécifique, la préservation des cultures et modes de vie des « communautés tirant traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt », et le développement local durable.

Pendant ses 17 ans, le Parc amazonien s'est installé, a recruté, formé des agents et s'est mis en ordre de marche. Le parc national s'est intégré dans le paysage institutionnel guyanais, a écouté les voix du territoire, engagé des actions structurantes et surtout noué des relations de travail avec les élus, les collectivités locales, les services de l'Etat, les autorités coutumières, les acteurs économiques, les associations et les habitants.

Notre référence permanente est la charte du parc amazonien, qui en réalité est un projet de territoire partagé entre le parc national et les communes qui y ont adhéré (Maripa-Soula, Papaïchton, Saül et Camopi), ajoutant ainsi leur territoire hors cœur de parc à la zone d'adhésion, où le développement durable est le principal enjeu sur ces communes isolées géographiquement, en l'absence de réseau routier les raccordant au littoral de la Guyane.

Ses orientations et les actions concrètes qui en découlent doivent d'abord répondre aux attentes des habitants, des municipalités, des associations et des entreprises de cet espace unique.

Anticiper l'avenir, sensibiliser les jeunes, les inciter à rester « au pays » dans ce sud Guyane si attachant, anticiper si on le peut les effets des changements climatiques, enrayer le pillage de la forêt par les orpailleurs clandestins, et concilier développement local et préservation des patrimoines naturels et culturels, voilà où nous plaçons notre énergie, pour aujourd'hui, et pour les générations à venir.

Venez découvrir ou redécouvrir le Parc amazonien de Guyane dans une ambiance festive, à l'occasion de la journée « portes ouvertes » du samedi 02 mars 2024 de 9 h 30 à 17h au siège du PAG à Rémire-Montjoly et participez à la soirée du vendredi 1<sup>er</sup> mars à la Maison des Cultures et des Mémoires de Guyane et au cinéma Eldorado.

*Le Parc amazonien de Guyane représente une surface de 3,4 millions d'hectares. Il est constitué d'une zone de cœur de 2 millions d'hectares, un espace réglementé dans le but de protéger le patrimoine naturel, et d'une zone d'adhésion de 1,4 millions d'hectares, située en périphérie de la zone de cœur autour des principaux bassins de vie (bourgs et villages), un espace qui associe protection de l'environnement et développement local durable. Près de 20 000 personnes vivent sur le territoire concerné par le Parc, majoritairement des populations amérindiennes (Wayana, Wayãpi et Teko), noirs-marrons (Aluku) et créoles.*



**SAMEDI  
2 MARS  
2024**



**PROGRAMME**

**Siège  
du Parc  
amazonien**

- 9h30-17h** • Ouverture des stands et animation DJ KEY J de Camopi
- 10h30** • Allocution du président et du directeur du Parc  
Démonstration de danse awasa
  - Tout au long de la journée :
  - Projection de films du Parc national
  - La boutique du Parc vous accueille. Découvrez notre sélection de publications !
- 16h** • Dégustation de produits agrotransformés des territoires du Sud Guyane
- 19h-22h** • Sortie ethnobotaniste (sentier Vidal) - Gratuit - Inscription obligatoire \*  
• Sorties nocturnes guidées par des agents du Parc (sentier Vidal)  
Gratuit - Inscription obligatoire \*

## ANIMATIONS

9h30 à 17h (Gratuit - Inscription sur place)

**9h30-13h et 14h - 17h**

- **Atelier perlerie**  
Initiation à la confection de bijoux en perles  
Groupe 1 - de 8 à 15ans - 5 personnes max  
Groupe 2 - dès 16 ans - 5 personnes max
- **Atelier kusiwa**  
Représentation graphique wayäpi, peinture corporelle (tatouage) à base de génipa.
- **Atelier de flèche traditionnelle**  
Démonstration de fabrication de flèches wayana
- **Atelier de jeux de société**  
Créés par le Parc amazonien pour petits et grands
- **Atelier de réalité virtuelle**  
Ma Guyane vue du ciel et jeu de simulation de protocole de comptage de faune
- **Atelier d'art tembe**  
Initiation aux dessins traditionnels aluku  
12 personnes max

**10h et 16h**

- **Initiation au djulu** (jeu traditionnel aluku)  
Sur inscription - 12 personnes max / dès 12 ans - prévoir des baskets et une tenue confortable

**11h-13h et 14h-17h**

- **Initiation à la danse awasa**

## CONFÉRENCES

**11h-12h30**

- **Histoire des Wayäpi et Teko en Guyane**  
*Animée par Damien Davy, anthropologue, Jammes Panapuy et Jérémie Mata, agents du Parc et promoteurs des cultures de l'Oyapock*

**15h-16h30**

- **Les Wayana, sur les traces de leur histoire**  
*Marie Fleury, maîtresse de conférence en ethnobotanique au MNHN et Aimawale Opoya, chef coutumier wayana*

**À partir de 16h45**

- **Une histoire des Boni en Guyane française 1776-mai 2017**  
*Animée par Jean Moomou, historien, professeur des universités en histoire moderne et contemporaine*

**\* Informations et inscription**  
+594 694 40 21 42  
infos@guyane-parcnational.fr

[www.parc-amazonien-guyane.fr](http://www.parc-amazonien-guyane.fr)



4



**VENDREDI  
1<sup>ER</sup> MARS  
2024**

# From Castries to Saül

**Maison  
des Cultures  
et des Mémoires  
de Guyane**

**Rendez-vous à 18h30 pour découvrir un documentaire  
sonore inédit sur l'apport des saint-luciens à la botanique  
en Guyane**

Présenté par Marc-Alexandre Tareau, ethnobotaniste et Thomas Tilly, créateur sonore.



VENDREDI  
1<sup>ER</sup> MARS  
2024

Cinéma  
Eldorado

# Les films du Parc

Plongez au coeur des missions  
du plus grand Parc national de France !



## PROGRAMME

- 19h45 : ouverture des portes
- **20h : fermeture des portes**
- 20h05 : début de la projection:
  - Danses Teko
  - Mission Loutres et tapir
  - lutte contre l'orpaillage illégal
  - ...
- 21h05 : fin de la projection

Gratuit,  
sous réserve  
de places disponibles

[www.parc-amazonien-guyane.fr](http://www.parc-amazonien-guyane.fr)

